

Berne, le 4 juillet 1952.

Personnelle et confidentielle

Monsieur le Ministre,

Le 18 juin, vous m'avez écrit que M. Edouard Bonnefous, député de Seine-et-Oise, président du Comité parlementaire français du commerce, désirerait qu'au début de l'hiver prochain, je fasse un exposé devant ce Comité, soit sur la politique suisse de neutralité, soit sur la collaboration suisse dans les organisations internationales actuelles.

Sans doute il y aurait un intérêt à faire connaître à des hommes politiques français la position actuelle de la Suisse dans le monde. Toutefois je me rends compte que notre politique de neutralité peut, dans les circonstances présentes, soulever des objections auxquelles il est très difficile de répondre. Ainsi nous faisons une distinction entre le conflit idéologique qui divise le monde et auquel la Suisse ne peut pas rester étrangère et les conflits de nature politique, à l'écart desquels nous entendons continuer à nous tenir. Il serait difficile de répondre à une question comme celle-ci: Avez-vous le sentiment que la Suisse est moins menacée qu'un autre pays par la politique de l'URSS et l'expansionnisme communiste? Si l'on répond affirmativement, on n'exprime pas sa pensée réelle. Si l'on répond négativement, le refus de collaborer à la défense de l'Europe devient difficile à justifier. Je suis très convaincu que la Suisse ne peut pas pratiquer une autre politique que celle qu'elle fait actuellement. Mais je pense que nous devons plutôt éviter de nous expliquer et de chercher à nous justifier.

C'est pourquoi il me paraît, à la réflexion, préférable de répondre négativement à la demande de M. Bonnefous, en invoquant le fait que les membres du Gouvernement suisse se rendent assez rare-

Monsieur Pierre de Salis,
Ministre de Suisse en France,
Paris.

./.



ment à l'étranger en fonction officielle ou semi-officielle et n'ont pas l'habitude, comme les hommes d'Etat d'autres pays, de donner des conférences à l'étranger. Vous pourriez ajouter que j'ai été très sensible à la suggestion de M. Bonnefous.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Max Petitpierre

P.-S. Si vous êtes d'un autre avis que le mien, je vous serais obligé de me le faire savoir. Je réexaminerais la question. Il ne me paraît, en effet, pas urgent de donner une réponse.